

2023-GC-243 **Motion** **Pour des réseaux de soins coordonnés à Fribourg**
Motion **Netzwerke zur koordinierten Versorgung in**
Freiburg

Sehr geehrter Herr Präsident,
Monsieur le Commissaire du Gouvernement
Chères et Chers Collègues

Je m'exprime au nom du Groupe Le Centre | Die Mitte.
Mon lien d'intérêt : je suis présidente de l'Association Alzheimer Fribourg Freiburg.

Le Centre | Die Mitte a pris acte avec grand intérêt de la réponse du Conseil d'Etat dans laquelle on relève que les efforts de coordination des partenaires de soins existent déjà mais, et surtout, qu'ils doivent se poursuivre et être renforcés.

Sur le terrain, en effet, nous faisons déjà face par ex. au glissement de responsabilités du vieillissement (en dehors des soins) vers les communes et les associations qui œuvrent dans les activités des aides & accompagnement à domicile ; le canton devrait être un véritable acteur pour coordonner et régler les besoins ou les zones de tension dans la coordination médico-sociale, les logements pour les seniors ou encore les aides et le maintien à domicile.

Au niveau des soins, il est vrai, qu'au niveau cantonal, la coordination et l'intégration des soins est déjà inscrite dans différentes bases légales. Par ailleurs, la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) indique que l'Etat veille à la coordination entre les fournisseurs et fournisseuses de prestations médico-sociales et les réseaux hospitaliers.

La motion a été déposée en octobre 2023 et le contre-projet concernant l'initiative constitutionnelle « Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité » à peine voté, s'inscrit dans cette amélioration et promotion des soins coordonnés.

Deux mesures sont préposées spécifiquement autour de la coordination des soins ; je cite :

- le renforcement de la prise en charge des urgences non vitales, qui se base sur un système intégré composé de Permanences et de Maisons de garde localisées principalement au sein des Centres de santé ;
- la mise en place d'un secteur dédié à la coordination de l'organisation des urgences sanitaires au sein de la DSAS.

Le Groupe du Centre | Die Mitte peut se rallier au fait d'attendre la mise en œuvre du contre-projet et de ces mesures et il va attentivement suivre sa mise en fonction.

Il tient en effet à réitérer que nous avons absolument besoin de la mise en place de vraies solutions de **coordinations médico-sociales** entre les hôpitaux et les autres prestataires médico-sociaux ;

La mise en place d'une vraie coordination entre les institutions et organisations concernées, avec à la clef la recherche de synergies (à l'image du projet « *Attitude Réseau* ») est à soutenir.

Toutefois l'option d'introduire un nouveau niveau intermédiaire entre les réseaux de santé et les centres de santé de l'HFR ne trouve pas de soutien à l'interne de notre groupe.

Avec ces considérations le Groupe Le Centre | Die Mitte va rejeter la motion.

Herr Präsident, ich habe geschlossen

Fribourg, Session 25.06-01.07.2024